



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Ouganda

Question écrite n° 106606

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation en Ouganda et, plus particulièrement, dans le nord de l'Ouganda où « l'armée de résistance du Seigneur » (ARS) s'est déjà rendu tristement célèbre en enrôlant de force plus de 25 000 enfants lors du conflit qui l'opposa au gouvernement. Sous prétexte de la guerre contre les rebelles, le gouvernement ougandais déplace et extermine le peuple Acholi. La situation rivalise dans ses conséquences avec celle qui prévaut au Darfour. Les forces gouvernementales ont ainsi parqué une population de près de 2 millions d'habitants dans près de 200 camps de concentration, qui se retrouvent ainsi confrontés à une misère atroce, à la maladie, à la faim, à la mort. Selon certaines organisations non gouvernementales, le taux de mortalité des enfants est le plus élevé du monde. La communauté internationale, et en premier lieu la France, se doivent de réagir et d'engager une action conjointe pour sauver les Acholis et exiger le démantèlement de tous les camps. Il en va de la dignité de l'humanité à réagir et à coordonner les actions pour combattre toute forme de haine et d'extermination, qui rappelle les heures les plus noires du siècle dernier. La France et la communauté internationale ne pourront pas se retrancher derrière l'absence de connaissance de tels massacres.

Texte de la réponse

Le conflit opposant depuis vingt ans le gouvernement ougandais et la rébellion de l'Armée de résistance du seigneur (LRA) a conduit à une dégradation dramatique de la situation humanitaire dans le Nord du pays (2 millions de personnes déplacées et 100 000 morts). Cette crise est un sujet de préoccupation constant pour la France. La visite du ministre des affaires étrangères, M. Douste-Blazy, à Gulu, dans le Nord de l'Ouganda, en février 2006, a témoigné de notre volonté de contribuer à l'amélioration de la situation humanitaire dans la région en mettant notamment l'accent sur la question des enfants soldats. La situation connaît un début d'amélioration depuis quelques mois, avec la reprise des négociations entre Kampala et les forces rebelles. Le gouvernement ougandais a engagé le 14 juillet 2006, à Juba, sous médiation sud-soudanaise, des pourparlers de paix directs avec la LRA, qui ont débouché le 26 août sur la signature d'un accord de cessation des hostilités, renouvelé le 1er novembre 2006. Bien que la mise en oeuvre de l'accord soit difficile et que les pourparlers de paix marquent actuellement le pas, cet accord représente une opportunité historique de mettre fin à un conflit particulièrement dévastateur pour les populations civiles. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'apporter une contribution financière aux négociations de 100 000 euros. De plus, nous avons apporté une aide humanitaire importante au Nord de l'Ouganda. En 2005, 2,1 MEUR ont été mobilisés par l'intermédiaire du PAM et de l'UNICEF. Une allocation de 1 MEUR pour l'aide alimentaire a, par ailleurs, été débloquée en début d'année pour appuyer l'action du PAM dans cette zone. Sous la pression de la communauté internationale, le gouvernement ougandais a lancé plusieurs initiatives comme la création d'un mécanisme conjoint de coordination (JMC), destiné à mettre en oeuvre avec la communauté internationale un plan d'action humanitaire d'urgence pour le Nord. Il a également annoncé un ensemble de mesures en faveur du Nord, dont un ambitieux « plan national de paix, de relèvement et de développement » d'un montant de 336 millions de dollars. La nomination récente par le secrétaire général des Nations unies d'un envoyé spécial pour les régions affectées par la LRA, M. Joaquim Chissano, ancien président du Mozambique, témoigne également de l'implication forte de la communauté internationale. Pour sa part, la France continuera d'oeuvrer à titre bilatéral et au sein du

Conseil de sécurité pour que ces initiatives débouchent rapidement sur des résultats concrets permettant une amélioration significative et durable des conditions de vie des populations du Nord de l'Ouganda. C'est le sens du message que le ministre des affaires étrangères, M. Douste Blazy, et la ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie, Mme Girardin, ont fait passer au ministre des affaires étrangères ougandais, M. Sam Kutesa, lors de sa visite à Paris le 4 décembre dernier.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106606

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 2006, page 10469

Réponse publiée le : 30 janvier 2007, page 1024